



**LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

FACTURE N° 5070488

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

N/REF : 26/05/2025 15H55 C:005360 I:30422
V/REF : 1012159
V/Email reçu le Lundi 26/05/2025 a 15H55

**SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE**

V/REF.IMM. 28-2291/2292/2297
IMMEUBLE : BREVET/LUIZ./CHARRIN
RUE ANDRE BREVET/CROIX LUIZET
RUE CHARRIN/AVENUE R. SALENGRO
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 11 Juillet 2025

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : RUE CHARRIN-

MOTIF : INTERVENIR:

AU 5 RUE CHARRIN:
REGLAGE FERME-PORTE HALL
REGLAGE FERME-PORTE ESCALIER 6E ETAGE
REGLAGE FERME-PORTE ESCALIER 4E ETAGE

AU 7 RUE CHARRIN:
REGLAGE FERME-PORTE ACCES GARAGE -1

AU 9 RUE CHARRIN:
CLE CASSEE CYLINDRE LOCAL POUBELLE

Donneur d'ordre : Mme J. DEFDAF

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 03/06 A 10H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
A PARTIR DE L'ALLEE 5
A PARTIR PORTE HALL
TENTATIVE DE REGLAGE FERME-PORTE
- SANS SUCCES, PRESENCE D'UN FILET D'HUILE CELUI-CI EST HORS SERVICE
PREVOIR LE REMPLACEMENT

A PARTIR PORTE ACCES ESCALIER AU 6EME ETAGE
TENTATIVE DE REGLAGE FERME PORTE
- SANS SUCCES, CELUI-CI EST CASSE
PREVOIR LE REMPLACEMENT

A PARTIR PORTE ACCES ESCALIER AU 4EME ETAGE
TENTATIVE DE REGLAGE FERME PORTE
- SANS SUCCES, CELUI-CI EST CASSE
PREVOIR LE REMPLACEMENT

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

A PARTIR DE L'ALLEE 7 :
A PARTIR DE PORTE ACCES GARAGE -1
IMPOSSIBLE DE REGLER LE FERME PORTE CAR ARRACHE SUITE A L'USURE
PREVOIR LE REMPLACEMENT

ALLEE 9 :
A PARTIR PORTE LOCAL POUBELLES
PAS DE PRESENCE D'UN MORCEAU DE CLEFS
LE CYLINDRE EST CASSE DE L'INTERIEUR, PREVOIR LE REMPLACEMENT
REPLI DU CHANTIER

LE 16/06/2025 A 08H30 :
INTERVENTION DEPUIS L'ALLEE 5 :
- REMPLACEMENT DES FERME-PORTE DE LA PORTE D'ACCES ESCALIER 6EME ET
4EME ETAGE

INTERVENTION DEPUIS L'ALLEE 7 :
- REMPLACEMENT DU FERME-PORTE DE LA PORTE D'ACCES GARAGE -1

LE 20/06 A 08H00 :
INTERVENTION DEPUIS L'ALLEE 5
REEMPLACEMENT FERME PORTE
CONTROLE

INTERVENTION DEPUIS L'ALLEE 9 (LOCAL POUBELLES)
REEMPLACEMENT CYLINDRE
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

LE 23/06 A 16H30 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
OUVERTURE PORTE DU LOCAL POUBELLES
PORTE EN PROVISoire LAISSE OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 23/06/25 a 06H50 jasmine.defdaf@semcoda.com

MP LCOMPTER Email envoyé le 23/06/25 a 06H50 M. L. JOUMNI

DT LGESTION Email envoyé le 03/06/25 a 21H21 Mme J. DEFDAF

PREVOIR LE REMPLACEMENT
- FERME PORTE PORTE HALLE, PORTE ACCES ESCALIER AU 6EME ET 4EME ETAGE
(ALLEE 5)
- REMPLACEMENT DU CYLINDRE PORTE LOCAL POUBELLES (ALLEE 9)
- REMPLACEMENT FERME-PORTE ACCES GARAGE -1 (ALLEE 7)

NOUS ATTENDONS VOS INSRTUCTIONS



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070488

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	56,27	56,27
3,00	MS00022-Reglage ferme porte hydraulique	3	81,85	245,55
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	4	51,16	51,16
4,00	MS00045-Rempl.Ferme porte hydr.force n°3	4	358,08	1432,32
TOTAL H.T.				1785,30
T.V.A. a 10,00%				178,53
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1963,83</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1012159 du 26/05/2025

Réc.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

RUE BREVET
69100 VILLEURBANNE

Référence de la Demande

THCMEIPCI Txv hors contra Menuiseries int Partie cne int.

01-EE-2212-ENT-61563100

02-EE-2212-ENT-61567100

Marché : M - 230809003-1

02297-00001 RESIDENCE ANDREE BREVET
VILLEURBANNE

Délai

Date limite exécution : 10/06/2025

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	56,27	56,27	5,63	61,90
MS00022 Réglage de ferme porte hydraulique graissage des paumelles, pulvérisation de poudre, graphite sur pêne dormant, gâche et canon de serrure, réglage vitesse de fermeture, avec remplacement éventuel du bras, y compris toutes sujétions AU 5 RUE CHARRIN 69100 VILLEURBANNE REGLAGE FERME PORTE HALL REGLAGE FERME PORTE ESCALIER 6E ETAGE REGLAGE FERME PORTE ESCALIER 4E ETAGE AU 7 RUE CHARRIN 69100 VILLEURBANNE REGLAGE FERME PORTE ACCES GARAGE -1	4,00	81,85	327,40	32,74	360,14
MS00005 CLE CASSE CYLINDRE LOCAL OM 9 RUE CHARRIN	1,00	45,45	45,45	4,55	50,00
Total H.T.					429,12
Total TVA					42,92
Total TTC					472,04

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



Bon de Commande

N° : 1012159 du 26/05/2025

Réc.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par DEFDAF Jasmine le 26/05/2025

**Le Responsable
Nom et Signatu**

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **RUE BREVET 69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **26/05/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1012159